

Le Canada : ... (suite de la page 2)

Les lampes sont encastrées dans des caissons qui réfléchissent la lumière dans la pièce. Cette installation permet de réduire de deux tiers la consommation d'énergie pour l'éclairage.

L'eau utilisée pour chauffer ou refroidir l'air est emmagasinée dans 4 réservoirs de 1 136 000 litres qui se trouvent au sous-sol. L'eau est maintenue à 5°C dans 2 réservoirs et à 82°C dans un autre. Celle qui est contenue dans le quatrième réservoir peut être froide ou chaude, en fonction des besoins.

Ce sont principalement les refroidisseurs électriques qui utilisent de l'énergie provenant de l'extérieur, mais la chaleur qu'ils dégagent est utilisée pour chauffer l'eau des réservoirs.

Si les systèmes de chauffage au moyen d'eau emmagasinée ne sont pas nouveaux,

le système Encon est le premier à utiliser avec succès des écrans ayant pour but d'éliminer la stratification qui se produit habituellement dans les systèmes de stockage. Ces écrans permettent d'éviter à l'eau qui arrive de se mélanger à l'eau déjà présente dans le réservoir, ce qui constitue une innovation importante puisque la température de l'eau influence directement celle des bureaux.

Un ordinateur relié à 800 détecteurs, installés à des endroits stratégiques dans l'immeuble, contrôle la température et effectue rapidement et automatiquement les ajustements nécessaires. Il vérifie aussi la consommation d'énergie chaque 20 minutes, contrôle les ascenseurs en fonction de la circulation, indique les pannes, sonne l'alarme d'incendie et empêche la fumée de se propager aux autres étages.

M. Ken Cooper, architecte en chef

de la société Canada Square, estime que les immeubles dotés du système Encon permettent d'économiser, en 35 ans, la valeur des coûts de construction de l'immeuble en entier.

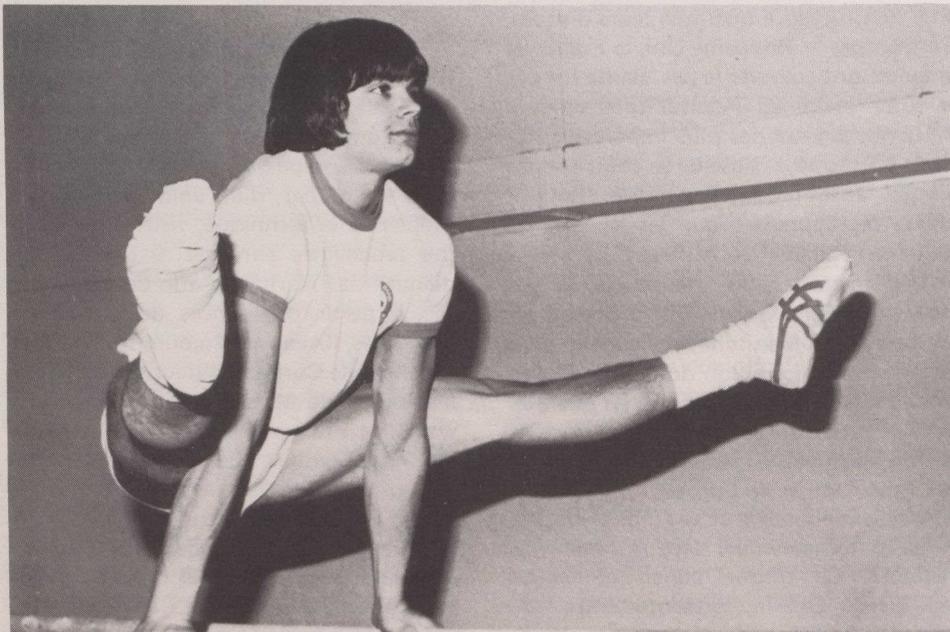
La société ne fait pas que concevoir et construire des immeubles dotés du système Encon, mais elle en assure aussi le fonctionnement. Les sociétés peuvent louer les immeubles dont Canada Square assure la bonne marche, ou les acheter et passer un contrat avec Canada Square pour l'opération du système. Elles peuvent aussi former leur propre personnel qui se chargera du fonctionnement du système car lorsque leurs propres ingénieurs s'occupent des immeubles dotés du système Encon, la société Canada Square peut l'améliorer.

M. Cooper prévoit que les gouvernements fixeront bientôt des limites quant à la quantité d'énergie que certains immeubles peuvent consommer pour chaque mètre carré d'espace. Le ministère américain de l'Énergie, par exemple, a déjà préparé des normes de rendement énergétique pour les immeubles, qui fixent une limite de 110 à 130 kWh/m²/année pour les immeubles à bureaux. Cependant, la société Canada Square ne s'inquiète pas. L'immeuble Gulf Canada Square ne consomme que 103 kWh/m²/année et, avec la construction de 3 nouveaux immeubles, dont un à New York, la société prévoit améliorer cette performance.

Nouvelles brèves

Agrinove, une coopérative agro-alimentaire de 2 600 membres de la région de Québec et de la Beauce, lance une nouvelle boisson, qui est un mélange unique de jus de fruits et de lait écrémé et qui porte le nom de JUTEL. Cette boisson, qui vise d'abord le marché des adolescents et de la famille, offrira 4 saveurs : orange, raisin, abricot et fraise.

La compagnie d'aviation indonésienne P.T. Pelita Air Services a commandé 2 avions *Dash-7* des avionneries de Havilland du Canada. Les 2 appareils, devant être livrés en mars et mai 1984, porteront la flotte de Dash de Pelita à 5. C'est là un des 5 contrats qu'une délégation canadienne que dirige le ministre du Commerce, M. Gerald Regan, a conclus durant une visite de 3 jours à Djakarta.



Le gymnaste James Rozon de Saskatoon a été nommé « Athlète par excellence » en Saskatchewan, en février, par l'association « Sask Sport ». Rozon a aussi été proclamé l'Athlète par excellence des derniers Jeux du Canada qui ont eu lieu au Québec. Il s'est mérité 3 médailles d'or et une d'argent. Âgé de 18 ans, James Rozon est un spécialiste des barres parallèles. Il en était à sa deuxième participation aux Jeux du Canada.

Erratum

Dans le vol. 11, n° 21 en première page, la date de prise de possession du territoire de Terre-Neuve aurait dû se lire ainsi: « le 5 août 1583 ».

Hebdo Canada est publié par la Direction centrale des affaires publiques, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada

ISSN 0384-2304